

## Document

### Etats-Unis: les hôpitaux toujours trop chers pour les pauvres

(Slate.fr)

**14 février 2012**

Débourser 16.000 dollars pour se faire retirer une tumeur, puis recevoir une facture de 88.000 dollars pour frais d'hôpitaux, avant d'être poursuivi en justice pour s'acquitter de la somme. De plus en plus d'hôpitaux américains n'ont pas d'état d'âme à faire payer des sommes exorbitantes aux malades les plus pauvres, raconte le New York Times.

Le poids de la dette s'étant accru au cours des dernières années dans les hôpitaux, bon nombre d'Etats ont adopté des mesures pour lutter contre les factures impayées. Les malades qui n'avaient pas souscrit d'assurance suffisamment protectrice se voient souvent poursuivis et condamnés à payer: *«Je suis endetté jusqu'à la fin de mes jours»* déclare l'un d'entre eux. Il est fréquent qu'une demande de remboursement soit envoyée plusieurs années après l'opération, à laquelle s'ajoute même parfois des intérêts pour retard de paiement.

Aux Etats Unis le système de santé dépend en grande partie des Etats, et non pas du gouvernement fédéral. L'instauration d'une assurance maladie universelle avait été défendue par Barack Obama, avant d'être rejetée au Congrès. Cependant plusieurs Etats ont mis en place un système de solidarité destiné aux classes défavorisées. Des taxes sont prélevées sur les actes médicaux des plus riches, afin de financer ceux des plus pauvres. Dans ce cadre-là, le New York Presbyterian Hospital a reçu l'année dernière près de 50 millions de dollars de subvention, pour un total d'un milliard de dollars réparti dans l'Etat de New York.

Or ces dispositifs sont très fréquemment contournés, dénonce le New York Times: les hôpitaux pratiquent les mêmes tarifs quel que soit le revenu de l'utilisateur, et font tout pour que la personne hospitalisée paie le tarif le plus élevé, sans que les autorités n'interviennent. Une situation dénoncée dans un rapport (PDF) de la Community Service Society, une association caritative new-yorkaise. *«Le système dans son ensemble est corrompu et ne fonctionne pas pour les patients»* s'indigne Elisabeth R. Benjamin, sa vice-présidente.

Depuis une loi de 2007, une personne peut demander une aide si son revenu est inférieur à 33.000 dollars par an. Mais certains hôpitaux *«ne mettent même pas à disposition les formulaires de demande d'aide»*, tandis que d'autres demandent des justificatifs supplémentaires de manière illégale ou jugent de la recevabilité de la demande avec leurs propres critères. Des abus révélés alors que le budget fédéral pour 2013 vient d'être présenté au Congrès, prévoyant une baisse du financement des programmes d'assurance-sociale Medicaid et Medicare, destinés aux foyers les plus pauvres.